



FABRI K WATT : DES CITOYENS S'ENGAGENT POUR DÉVELOPPER LES ÉNERGIES RENOUVELABLES



○ ○ ○

Depuis dix-huit mois, GrandAngoulême accompagne un collectif de citoyens volontaires et motivés dans leur volonté de développer, financer et exploiter des projets d'énergies renouvelables en Charente.

En s'engageant dans une démarche Territoire à énergie positive (TEPOS¹), GrandAngoulême s'est fixé comme objectif de couvrir, en 2050, 100% des consommations d'énergie par des énergies renouvelables. Nous n'en sommes aujourd'hui qu'à un peu plus de 10%². « Pour aller plus loin et engager une réelle transition énergétique, l'agglomération est convaincue que les citoyens doivent prendre part directement à ce changement, explique Perrine MILLET, chargée de mission plan climat et participation citoyenne de GrandAngoulême. C'est pourquoi nous avons mandaté l'association CIRENA (Citoyens en Réseau pour des Énergies Renouvelables en Nouvelle-Aquitaine) pour les accompagner vers la création de la SCIC Fabri K Watt. »

Une structuration transparente et solidaire

Cette trentaine de citoyens et citoyennes ont tout naturellement choisi la Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour se structurer afin d'impliquer aussi les collectivités locales, les associations et les acteurs économiques du territoire.

La SCIC prévoit le réinvestissement de la majeure partie des bénéfices dans de nouveaux projets, ce qui exclut les pratiques spéculatives. Elle repose enfin sur le principe démocratique : une personne égale une voix, quel que soit l'apport financier.

Le choix des centrales solaires photovoltaïques

Après un état des lieux des différentes sources d'énergie renouvelable (solaire, hydraulique, vent, biomasse), les membres du collectif ont décidé, au moins dans un premier temps, de développer des centrales solaires photovoltaïques en toiture. « Après en avoir étudié les principes, témoigne Jean-Pierre Chastagnol, membre de Fabri K Watt, certains d'entre nous ont suivi un cycle de formation spécifique sur les modèles économiques des projets, afin de monter en compétence. »

Ils privilégient aujourd'hui l'installation de centrales sur des surfaces de 200 à 600 m² environ, sur des bâtiments publics (écoles, gymnases, ateliers...). L'électricité produite sera ensuite revendue à un tarif fixé par l'État pendant 20 ans.

Accompagner les objectifs de Fabri K Watt

Les habitantes et les habitants du territoire, tout comme les collectivités, peuvent participer au capital de la SCIC qui sera créée en fin d'année, en prenant une ou plusieurs parts sociales, et devenir ainsi sociétaire. Une communication auprès du grand public est prévue à l'automne, mais les membres du collectif ont d'ores et déjà besoin de bonnes volontés pour les aider à construire leur site internet, leur page Facebook... N'hésitez pas à les contacter. La participation locale et citoyenne continuera après la création de la société, pour venir consolider et développer de nouveaux projets. « L'objectif n'est pas de s'arrêter à quelques réalisations, mais de répondre aux besoins de notre territoire charentais grâce à nos ressources naturelles, » explique Francis Philbert, membre de Fabri K Watt. ●

Plus d'informations :
fabrikwatt@gmail.com

1-Vise à réduire les besoins en énergie du territoire pour les couvrir avec la production d'énergies renouvelables
2- Diagnostic Agence Régionale du Climat (AREC)_2016